

ILS EN PARLENT...

Sébastien Liogier
Chargé de mission Déchets pour la Communauté de Communes de Dieulefit-Bourdeaux (Drôme)

Ma formation initiale (licence professionnelle gestion des déchets) m'avait déjà en partie préparé aux aspects techniques de mon métier, mais la formation Maître Composteur que j'ai suivie m'a permis d'acquérir des compétences indispensables en matière de développement et de gestion de projet.

En effet, une grande partie de notre travail consiste à mettre en place des actions impliquant les particuliers, les entreprises privées et les structures publiques. Un accompagnement soutenu est nécessaire pour qu'ils deviennent des acteurs à part entière et contribuent ainsi efficacement à la réduction des déchets de leur collectivité. La formation de Maître Composteur repose sur une logique de gestion intégrée des déchets sur un territoire ; elle inclut notamment les modules nécessaires à la maîtrise des aspects techniques, législatifs, organisationnels ainsi qu'un volet communication. Cette formation nous permet désormais de gérer de A à Z le développement de projets de compostage de proximité sur notre territoire.

Les actions de notre communauté de communes portent aujourd'hui avant tout sur l'accompagnement des populations n'ayant pas la possibilité de composter sur leur logement. Sont aussi concernés : la restauration, le tourisme, les établissements scolaires et de soins, les activités paysagères...



QUELQUES CHIFFRES :

INTERCOMMUNALITÉ DE 9 800 HABITANTS

32 SITES DE COMPOST PARTAGÉS ET COLLECTIFS

10 À 12% DES PARTICULIERS ONT ACCÈS À UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL

PRODUCTION : 28 TONNES/AN SUR UN GISEMENT ESTIMÉ À 6 000 TONNES

PROJET DE MISE EN ŒUVRE DE REDEVANCE INCITATIVE À L'HORIZON 2020



Choisir de se former auprès d'un de nos organismes partenaires, c'est l'assurance de suivre une formation conforme aux référentiels métiers de l'ADEME et d'acquérir les compétences nécessaires pour réussir votre projet !

lesactivateurs.org/annuaire

ADEME, mai 2019 - Imprimé sur papier Magno PEFC 100% à 3000 exemplaires. Crédits photo : Gettyimages. Création graphique : [Logo]



GESTION DES BIODÉCHETS



RÉF ADEME : 010870

DÉCOUVREZ NOS PARCOURS DE FORMATION

LES ENJEUX DE LA GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

La gestion de proximité des biodéchets, c'est-à-dire le traitement des déchets biodégradables, contribue à réduire les flux de déchets à la charge de la collectivité. Depuis 2018, un arrêté ministériel facilite et protège la mise en place de cette pratique.

CETTE DÉMARCHE PEUT PRENDRE DIFFÉRENTES FORMES :

- la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- la gestion intégrée des déchets verts,
- le compostage...

Elle concerne les services de la collectivité (restauration, espaces verts...), et les habitants qui peuvent agir individuellement, ou collectivement à l'échelle d'un immeuble ou d'un quartier.

Engager dès maintenant une démarche de gestion de proximité des biodéchets, c'est anticiper l'obligation réglementaire de 2023 sur le tri à la source. Toutes les collectivités sont concernées.

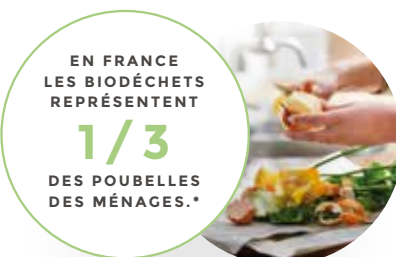


L'ENGAGEMENT CITOYEN

Une démarche qui conduit à des pratiques écologiques plus vertueuses, en cohérence avec les attentes actuelles des citoyens.

LE LIEN SOCIAL

Une initiative qui contribue à une dynamique de partage d'expérience et d'apprentissage des fonctionnements collectifs entre les habitants d'un quartier, les agents d'un établissement...



POURQUOI METTRE EN PLACE UN PLAN D'ACTION DE GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS ?

L'EFFICACITÉ

Un moyen simple et local de détourner des flux importants de déchets, habituellement traités aux frais de la collectivité.

ÊTES-VOUS PRÊTS ?

Pour vous aider dans la mise en œuvre ou l'amélioration de vos pratiques de gestion de proximité des biodéchets, nous vous proposons un dispositif de formation reconnu !

DONNEZ TOUTES LES CHANCES DE RÉUSSITE À VOTRE PROJET

Pour mener à bien votre projet de gestion de proximité des biodéchets, la formation permet à vos acteurs de devenir de véritables ambassadeurs !



4 ACTEURS CLÉS, 4 FORMATIONS

1 CHARGÉ DE MISSION DÉCHETS

Salarié / agent de collectivité

Dans la collectivité, il pilote le programme territorial de gestion de déchets.

2 MAÎTRE-COMPOSTEUR*

*Agent / salarié d'une collectivité
Membre d'une structure relais*

Il est le référent technique sur les opérations de prévention et de gestion. Il coordonne les projets collectifs et anime les relais qu'il mobilise sur son territoire.

3 GUIDE COMPOSTEUR*

*Agent / salarié d'une collectivité
Habitant bénévole
Membre d'une structure relais*

Il informe et accompagne les ménages à l'échelle du quartier ou du voisinage, les établissements qui souhaitent entamer une démarche de gestion de proximité de leurs biodéchets.

4 RÉFÉRENT DE SITE

*Agent / salarié d'une collectivité
Habitant bénévole*

Il est la personne ressource pour l'information des usagers sur le site de compostage (processus, matériels, consignes d'utilisation).

* Parcours certifié par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle / Formation éligible au Compte Personnel de Formation

Vous souhaitez former un ou plusieurs de vos salariés ?
Contactez-nous et retrouvez le détail de nos formations sur

lesactivateurs.org/formations

DES PARCOURS MODULABLES

Chaque parcours est composé de modules de formation pour permettre un apprentissage adapté au niveau d'expérience et aux besoins de chacun. Grâce à un système d'évaluation qui valide les acquis en entrée et en sortie de formation, le stagiaire peut se former sur tout ou une partie du parcours en fonction de ses attentes et de ses disponibilités.

RÉDUCTION DES BIODÉCHETS



UN PARCOURS CERTIFIÉ ET RECONNU

L'ADEME s'est attachée depuis 2011 à professionnaliser la filière de la gestion de proximité des biodéchets, en concertation avec les acteurs. En 2014, elle a défini un référentiel des métiers qui précise les missions et les rôles pour chacun des 4 acteurs du compostage de proximité, ainsi qu'un dispositif de formation pour les accompagner dans leur montée en compétences.

En 2019, le Réseau Compost Citoyen, acteur historique de la thématique de gestion de proximité des biodéchets, reprend ce dispositif de formation. Le RCC accorde toujours une attention particulière à la qualité de ce dispositif en sélectionnant des organismes de formation respectant la charte d'engagement héritée de l'ADEME.

Cette charte garantit l'adéquation des modules avec les besoins du terrain et l'accès à des formateurs experts partout en France.

